



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITEE

E/CONF.85/L.55  
17 juillet 1992

FRANCAIS SEULEMENT

---

SIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR  
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES  
New York, 25 août-3 septembre 1992  
Point 12 a) de l'ordre du jour provisoire\*

ENSEIGNEMENT, PRATIQUE ET COOPERATION INTERNATIONALE  
EN MATIERE DE TOPONYMIE :

ETAT ACTUEL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA PRATIQUE

Compte rendu du stage de formation en toponymie tenu  
à Québec du 7 au 19 août 1988

Document présenté par le Canada\*\*

---

\* E/CONF.85/1/Rev.1.

\*\* Etabli par la Commission de toponymie du Québec.

Du 7 au 19 août 1988 se déroulait à Québec, un stage de formation en gestion toponymique pour des représentants de pays ayant en commun l'usage du français : Bénin, Côte d'Ivoire, Gabon, Haïti, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, Sénégal, Togo, Tunisie et Zaïre. Un représentant de l'Arabie saoudite et de la Bolivie ont également participé à ce stage.

Placé sous le patronage des Nations Unies, ce stage a été organisé par la Commission de toponymie du Québec avec la participation du Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG) qui, en l'occurrence, représentait le pays hôte.

#### **Bref historique**

Le besoin d'organiser des stages de formation en matière de toponymie a été exprimé à plusieurs reprises à l'occasion soit des Conférences cartographiques régionales des Nations Unies, soit des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, soit enfin lors des diverses réunions du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.

#### **Objectifs du stage de formation à Québec**

L'objectif immédiat du stage tenu à Québec était d'assurer auprès de cadres supérieurs et de techniciens hautement qualifiés venant d'établissements nationaux de cartographie ou de toponymie, la diffusion de l'information la plus à jour sur les méthodes et les techniques utilisées dans la collecte des noms de lieux sur le terrain, sur le traitement, la normalisation et la conservation des données, sur la solution des différents problèmes rencontrés en gestion toponymique et sur la terminologie employée dans le domaine.

À plus long terme, le stage devait se révéler l'occasion pour les pays participants d'obtenir l'assistance technique leur permettant d'établir ou de renforcer une organisation nationale permanente responsable des noms de lieux.

### **Programme du stage**

Afin de rencontrer les objectifs du stage, un programme intensif de cours théoriques et d'activités pratiques, dont une enquête de terrain, fut établi.

Plusieurs conférenciers de la Commission et de l'extérieur (professeurs des Universités Laval et d'Ottawa, chercheurs, juristes, représentants du Secrétariat du CPCNG et d'autres organismes fédéraux, provinciaux et municipaux) ont présenté des communications, notamment sur les sujets suivants :

- . la normalisation pratiquée par les autorités internationales, nationales et locales;
- . les activités toponymiques et terminologiques du niveau fédéral canadien;
- . l'examen des normes relatives au choix et à l'écriture des toponymes, de même qu'à la terminologie géographique;
- . le langage de la toponymie;
- . la problématique linguistique;
- . les relations entre la géographie, la cartographie, l'histoire et la toponymie;
- . les étapes de la gestion toponymique, de la cueillette des noms à leur diffusion;
- . la dénomination des lieux dépourvus de noms;
- . la question des toponymes parallèles;
- . celles des régionalismes;
- . la problématique des noms de voies de communication;
- . les avantages de l'existence dans chaque État d'une autorité toponymique compétente;
- . la structure et le fonctionnement d'une autorité toponymique;
- . la question des juridictions en matière de noms géographiques.

### **Interventions des stagiaires**

Tout au long du stage, les participants ont pu faire part de leur propre expérience en matière de gestion toponymique.

### Activités d'appoint

En plus des sessions, plusieurs activités se sont greffées au programme du stage, dont des démonstrations techniques du traitement automatique des données des systèmes des gouvernements fédéral (Base nationale de données toponymiques - BNDT) et provincial du Québec (TOPOS) de même que l'interrogation du fichier de la Banque de terminologie du Québec et le visionnement de vidéos sur la méthodologie des inventaires toponymiques et sur une enquête de terrain.

La Commission a enfin remis à chacun des stagiaires une quinzaine de ses publications officielles. Des publications supplémentaires ont été distribuées par le Secrétariat du CPCNG au nom de ses membres fédéraux, provinciaux et territoriaux. Tout au long de la session, de nombreux documents d'appoint sont venus se rajouter, susceptibles de soutenir toute démarche liée au processus de normalisation des noms géographiques.

### Évaluation

De l'avis des stagiaires, deux activités ont particulièrement été appréciées. Il s'agit de l'enquête toponymique sur le terrain et des différentes démonstrations qui ont été faites sur l'utilisation de l'ordinateur dans le traitement des noms géographiques.

Sont énumérées ci-après les principales recommandations résultant de l'expérience du stage énoncées à l'intention de futurs stages de formation en gestion de la toponymie. Cette liste inclut des recommandations formulées par les stagiaires et que l'organisation du stage a fait siennes. Il est donc recommandé :

- de continuer à appuyer les stages de formation en toponymie par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD);
- de lancer au plus tard deux ou trois mois avant le stage l'invitation par les Nations Unies des pays choisis pour participer à un stage de formation en toponymie, afin que les stagiaires aient le temps de se préparer adéquatement;
- de faire en sorte que les stagiaires fassent connaître aux organisateurs les besoins de leurs pays et leurs centres d'intérêts professionnels, avant le stage, afin d'ajuster le programme aux attentes des stagiaires;

- de prévoir la tenue d'un stage général de formation en toponymie ou encore d'un stage plus spécialisé, suivant le résultat de la consultation préparatoire. Les thèmes des stages plus spécialisés pourraient être les suivants : l'inventaire et le traitement des noms géographiques; la gestion informatique des toponymes; la problématique linguistique et patrimoniale; la problématique de la terminologie géographique; la mise sur pied d'une autorité toponymique compétente;
- de retenir un programme moins chargé que celui du stage de Québec (1988) et d'inclure davantage de périodes de temps libre;
- de faire en sorte que la présentation par chacun des stagiaires d'un rapport sur la situation de la normalisation des noms géographiques dans son pays soit inscrite au programme;
- d'inclure également au programme des visites d'organismes publics et privés touchés par la question des noms de lieux (cartographie, arpentage, ingénierie civile, etc.);
- de prévoir des rencontres formelles entre des représentants d'organismes publics ou privés en vue de l'établissement de liens futurs de coopération entre les États;
- d'assurer aux stages de formation en gestion toponymique une couverture adéquate par les médias d'information.

Le texte intégral de l'évaluation du stage par les stagiaires et les organisateurs de même que celui des recommandations des stagiaires apparaît dans les actes du stage.

Au terme du stage, la Commission de toponymie a remis à chacun des stagiaires un certificat de participation énonçant la réalisation du stage sous les auspices des Nations Unies et sous le patronage du gouvernement du Canada.

#### Actes du colloque

La Commission de toponymie a publié les actes du stage en 1989.

---